

Bienvenue aux personnels





Chères et chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue au sein de l'Université Marie et Louis Pasteur. Vous intégrez un établissement riche d'une communauté aux multiples talents. Ce sont en tout 1500 agents BIATSS, 1670 enseignants et enseignants-chercheurs et plus de 27 700 étudiants répartis sur l'ensemble de la Région (Besançon, Belfort, Cluny, Dole, Montbéliard, Lons-le-Saunier, Sevenans et Vesoul) qui sont réunis au sein de notre université.

Notre établissement entre dans une phase inédite de son histoire. Après avoir célébré son 600^e anniversaire, l'Université Marie et Louis Pasteur s'engage dans une phase expérimentale grâce au rassemblement des forces académiques du territoire. Cette expérimentation, qui durera jusqu'en 2028, doit permettre de faire fonctionner et évoluer la structuration de notre université. Ensemble, nous formons une communauté élargie, portée par une dynamique collective qui nous permettra de relever les défis de demain.

Grâce à la mobilisation de toutes et tous, personnels, enseignants et enseignants-chercheurs, dans une démarche partagée, nous mènerons à bien cette mission essentielle au travers d'un plan d'action réaliste mais ambitieux. Nous mettrons un point d'honneur à développer l'intelligence collective en favorisant

la transparence et l'implication de chacun.

Dans un monde en transition, l'Université porte une politique fondée sur l'innovation, la responsabilité, le rayonnement, l'inclusion et la solidarité. Ces exigences sont au cœur de notre projet d'Établissement construit avec et pour la communauté universitaire.

C'est en ce sens que l'équipe de gouvernance de l'Université s'engage, au bénéfice de l'ensemble de ses personnels et de nos étudiants, à promouvoir la réussite de notre université, afin de remplir pleinement notre mission de service public.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée universitaire.

Hugues Daussy
Président de l'Université
Marie et Louis Pasteur

Université Marie et Louis Pasteur

Directeur de la publication: Hugues Daussy, Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Directrice de la communication: Gaëlle Galdin

Coordination éditoriale et rédaction : Direction de la communication, Mathilde Travaglini Bertholet

Design graphique: Direction de la communication, Élodie Crozier, Jennifer Lenfant-Closset

Impression: L'imprimeur Simon

300 exemplaires / août 2025



Sommaire

P 6 - Introduction

P 7 - Présentation de l'établissement

P 8 - Gouvernance & composantes

P 11 - Instances

P 12 - Vivre à l'Université Marie et Louis Pasteur

P 13 - Restez informé

P 14 - Le pass MULTISERVICE

P 15 - Services aux Personnels

P 19 - Santé & prévention

P 20 - Mon contrat, ma carrière

P 21 - Présentation des personnels

P 22 - Droits & obligations

P 23 - Les ressources humaines de l'université

P 24 - Temps de travail & absences

P 26 - Rémunération, aides & prises en charge

P 27 - Formation & évolution

P 28 - Outils & supports pour les personnels

P 29 - Outils numériques

P 31 - Supports & outils pédagogiques

P 32 - SUP-FC

P 33 - Plan des campus

P 34 - Site universitaire de Besançon

P 38 - Site universitaire de Belfort et Sevenans

P 40 - Site universitaire de Montbéliard

P 41 - Site universitaire de Vesoul

P 42 - Sites universitaires de Lons-le-Saunier et Cluny

P 43 - Site universitaire de Dole

Introduction



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'université de Franche-Comté et l'Université Bourgogne-Franche-Comté deviennent officiellement un EPE (Établissement Public Expérimental) nommé Université Marie et Louis Pasteur (UMLP). Cette nouvelle organisation marque une transformation majeure et fédère plusieurs établissements, avec des niveaux d'engagement variés. Elle répond à un double objectif : renforcer la cohésion et accroître la compétitivité dans un paysage académique en constante évolution.

13

Composantes historiques

issues de l'ex-université de Franche-Comté : UFR SLHS, UFR Sciences de la santé, UFR ST, UFR SJEPEG, UFR STGI, UFR STAPS, IUT Besançon-Vesoul, IUT Nord Franche-Comté, INSPÉ, CLA Besançon, ISIFC, Sup-FC, SeFoC'Al.

2

Établissements composantes :

UTBM et SUPMICROTECH

6

Établissements associés :

ENSAM campus de Cluny, CHU Besançon, CROUS BFC, EFS BFC, ESTA et ISBA.



Une communauté universitaire d'envergure

Chiffres regroupant les composantes et établissements composantes de l'UMLP

+ 27 000

APPRENANTS

+3 000

PERSONNELS

*Dont plus de 1 600 enseignants,
enseignants-chercheurs*

Un acteur structurant de l'enseignement supérieur

L'établissement public expérimental (EPE) a pour mission principale de délivrer les diplômes nationaux (licence, master, doctorat, HDR, diplômes d'ingénieurs, BUT, DU, Capacités en droit, DAE, etc). Il définit et pilote une stratégie globale en matière d'enseignement et de recherche, tout en coordonnant les projets structurants à l'échelle régionale et nationale. Cette organisation couvre une offre de formation riche, avec plus de 430 diplômes proposés sur l'ensemble de son périmètre.



L'Établissement Public Expérimental (EPE) Université Marie et Louis Pasteur a été créé le 1^{er} janvier 2025.

Les établissements composantes (UTBM, SUPMICROTECH) et les établissements associés (ENSAM - Campus de Cluny, CHU Besançon, CROUS BFC, EFS BFC, ESTA et ISBA) de l'établissement ont conservé leur personnalité morale et juridique.

Les informations réglementaires qui suivent s'adressent donc aux personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS des composantes, services communs et services centraux de l'Université Marie et Louis Pasteur.

GOVERNANCE

Retrouvez les organigrammes politiques et administratif de l'université sur le site umlp.fr



COMPOSANTES

L'Université Marie et Louis Pasteur est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Elle est présente à Belfort, Besançon, Cluny, Dole, Lons-le-Saunier, Montbéliard, Sevenans et Vesoul.

L'Université Marie et Louis Pasteur comprend **13 composantes**.

Les UFR

proposent des formations en licence, licence professionnelle, master, doctorat et des diplômes d'université.

Elles hébergent des laboratoires de recherche auxquels sont rattachés la plupart des enseignants.

Les IUT

permettent de préparer des B.U.T. (bachelors universitaires de technologie) et des licences professionnelles.

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)

prépare aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

L'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC)

est une école d'ingénieurs dans le secteur biomédical.



Le Centre de linguistique appliquée (CLA)

de réputation internationale, dispense formation et expertise pour l'enseignement du français et de langues étrangères.

SeFoC'AI

Le service de formation continue et d'alternance de l'Université Marie et Louis Pasteur, accompagne entreprises et particuliers dans leurs projets de formation en mobilisant l'expertise universitaire pour répondre à tous les besoins professionnels.

Le SUP-FC

C'est un service de l'Université Marie et Louis Pasteur qui regroupe accompagnement pédagogique, enseignement à distance, certifications professionnelles et apprentissage des langues.

UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS)

30 rue Mégevand,
CS 81807 - 25030 Besançon Cedex

Tél. 03 8166 5310
slhs.umlp.fr

UFR Sciences de la Santé

19 rue Ambroise-Paré,
CS 71806 - F25030 Besançon Cedex

Tél. 03 63 08 22 00
contact-ufr-sante@univ-fcomte.fr
medecine-pharmacie.umlp.fr

UFR Sciences et techniques (ST)

16 route de Gray,
CS 11809 - 25030 Besançon Cedex

Tél. 03 8166 69 51
accueil.ufr-st@univ-fcomte.fr
scolarite.ufr-st@univ-fcomte.fr
communication.ufr-st@univ-fcomte.fr
sciences.umlp.fr

UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPG)

45D avenue de l'Observatoire,
25030 Besançon Cedex

Tél. 03 8166 65 80
sjepg.umlp.fr

UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

31 rue de l'Épitaphe,
25000 Besançon

Tél. 03 8166 67 99
u-sports.umlp.fr

UFR STGI

Sites de Belfort

Bâtiment Delarbre
10 rue du général Roussel
90000 Belfort

Bâtiment Louis Néel
2 rue Chanteraine
CS 50547
90016 Belfort cedex

ufr-stgi@univ-fcomte.fr

Site de Montbéliard

Pôle universitaire
4 place Tharradin,
25211 Montbéliard Cedex

Tél. 03 81 99 46 29
stgi.umlp.fr

IUT Besançon-Vesoul

Site de Besançon

30 avenue de l'Observatoire,
BP 1559 - 25009 Besançon Cedex

Tél. 03 81 66 68 21 ou 68 22

Site de Vesoul

Pôle universitaire de Vesoul
Avenue des Rives-du-Lac, BP 179
70003 Vesoul Cedex

Tél. 03 84 75 95 00
iut-bv.umlp.fr

Site de Dole

Pôle universitaire de Dole
210 avenue de Verdun
39100 DOLE

Tél. 03 81 66 68 00

IUT Nord Franche-Comté

iut.nfc.umlp.fr

Sites de Belfort

19 avenue du Maréchal-Juin, BP 527
90016 Belfort Cedex

47, faubourg des Ancêtres
90000 Belfort

2 rue Chantereine
Bâtiment Louis Néel
90000 Belfort
Tél. 03 84 58 77 00

Site de Montbéliard

Campus des Portes du Jura
4 place Tharradin, BP 71427
25211 Montbéliard Cedex

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Franche-Comté (INSPÉ)

57 avenue de Montjoux, BP 41665
25042 Besançon

Tél. 03 81 65 71 00
inspe.umlp.fr

Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC)

23 rue Alain Savary
25000 Besançon Cedex

Tél. 03 81 66 66 90
isifc.umlp.fr

Centre de linguistique appliquée (CLA)

6 rue Gabriel Plançon
25000 Besançon

Tél. 03 81 66 52 00

SéFoC'AI

Service Formation Continue et Alternance

36A, avenue de l'Observatoire
25 000 Besançon

Tél. 03 81 66 61 21
sefocal@univ-fcomte.fr
sefocal.umlp.fr

SUP-FC

Service universitaire de pédagogie pour les formations et la certification

Bâtiment Bachelier
Domaine de la Bouloie
25030 Besançon Cedex

Tél. 03.81.66.58.70
sup-fc@univ-fcomte.fr
sup-fc.umlp.fr



INSTANCES

L'Université Marie et Louis Pasteur est régie par différentes instances.

Le conseil d'administration (CA) est l'organe décisionnel qui entérine la politique de l'établissement.

Le conseil académique (CAC) rassemble la commission de la recherche (CR) et la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

L'Université Marie et Louis Pasteur compte également d'autres instances : le Comité social d'administration de l'établissement (CSAE), la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) et le conseil de composantes.

Toutes les instances, leur composition et leurs rôles sont disponibles sur : www.uml-p.fr/les-conseils

01 Vivre à l'Université Marie et Louis Pasteur



RESTEZ INFORMÉ

L'établissement propose plusieurs canaux d'informations pour ne rien rater des actualités de l'Université Marie et Louis Pasteur et de son écosystème.

L'Actu

À destination du grand public, le site de l'Actu est la vitrine des actualités de l'université, qu'il s'agisse de recherche, de formation, de vie étudiante... Vous y retrouverez de nombreux articles mais aussi un agenda annonçant tous les événements culturels, sportifs, scientifiques et autres manifestations.

Nos réseaux sociaux

Ne manquez aucune actualité de l'Université Marie et Louis Pasteur et rejoignez notre communauté en nous suivant sur les réseaux sociaux : **LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube**



Le site internet

Le site de l'université est une mine d'informations. Vous y trouverez des présentations de l'université, des formations, une section dédiée à la recherche, aux laboratoires et aux projets, mais aussi des informations sur la vie des campus.

Le Journal En Direct

« En Direct », journal de la recherche et du transfert de l'Arc jurassien, a pour objet de mieux faire connaître le potentiel universitaire en matière de recherche, de formation et de transfert auprès du monde socioéconomique en général, et des dirigeants d'entreprises en particulier. Bel exemple de partenariat entre différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'Arc jurassien, ce journal est édité tous les deux mois en version papier et électronique, avec possibilité d'abonnement gratuit : <https://endirect.umlp.fr>

Sites utiles

- > L'académie de Besançon : www.ac-besancon.fr
- > ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- > L'Onisep : www.onisep.fr
- > Le Journal officiel : www.journal-officiel.gouv.fr
- > Le Bulletin officiel : www.bulletin-officiel.gouv.fr

LE PASS MULTISERVICE

Le Pass' MULTISERVICE est bien plus qu'une carte d'identité professionnelle.

Dotée d'une technologie sans contact, cette carte multiservice commune à tous les personnels et étudiants de l'UMLP et du Crous offre un grand nombre de fonctionnalités.

Elle donne accès à de nombreux services de l'université (emprunt dans les bibliothèques, activités sportives, parkings...).

Elle permet également de payer vos repas dans n'importe quel restaurant universitaire en Bourgogne-Franche-Comté : www.crous-bfc.fr/se-restaurer/ou-manger

Votre Pass' MULTISERVICE est adossé à la monétique « IZLY » du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous).

Le coût varie selon votre indice. Les restaurants universitaires du Crous se sont engagés dans une charte qualité portant sur la qualité de l'accueil et le confort des structures, la maîtrise des savoir-faire techniques, le choix, l'équilibre nutritionnel et la sécurité alimentaire.

Ces cartes sont strictement personnelles et non cessibles, elles restent la propriété de l'université.

Les responsables administratifs de votre composante ou service vous demanderont de fournir une photographie d'identité et vous attribueront votre carte.

Procédure :

- Activez (si ce n'est déjà fait) votre messagerie personnelle @univ-fcomte.fr ou @umlp.fr sur www.ent.umlp.fr
- Activer votre compte Izly sur www.izly.fr

Pour toute information, consultez la foire aux questions : www.izly.fr

Les données personnelles contenues dans la carte multiservice font l'objet d'un traitement informatique par l'Université Marie et Louis Pasteur, destiné à mettre en œuvre les services proposés.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier justifiant de votre identité à :

Monsieur le Président de
l'Université Marie et Louis Pasteur,
1 rue Claude Goudimel,
25030 Besançon Cedex

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

SERVICES AUX PERSONNELS



En tant que personnels de l'université, vous bénéficiez de services qui participent à la qualité de vie et aux conditions de travail de l'établissement.

SUAPS-Campus Sports **(Service universitaire des activités physiques et sportives)**

Campus Sports propose à l'ensemble des étudiants et personnels, y compris aux personnes en situation de handicap, des activités physiques et sportives.

Les activités sont nombreuses et adaptées à tous les niveaux de pratique :

- un programme semestriel de 40 activités physiques et sportives de loisir ;
- un programme plein-air avec des activités de pleine nature pour profiter des richesses du milieu naturel franc-comtois ;
- des événements sportifs ponctuels : nuit du badminton/volley/handball, week-end Forme et Nature, journée bien-être, etc.

Activités proposées :

- Sports collectifs,
- Sports de combat,
- Danses,
- Forme et bien-être,
- Fitness,
- Sports de raquette,
- Sports individuels,
- Activités de pleine nature.

Inscription :

L'inscription se fait en ligne sur le portail Campus Sports (applications.umlp.fr/CampusSports).

Pour cela, vous aurez besoin de votre PASS' MULTISERVICE et devrez joindre à votre inscription un certificat médical daté de moins de 3 mois. La cotisation annuelle de 30 euros doit être réglée par Internet.

Elle peut être prise en charge sur demande par le SCASC en complétant le dossier de demande d'aide.

Contact :

Besançon

> Virginie Dentan
Maison Campus Sport
31 rue de l'Épitaphe
25000 Besançon
Tél. 03 81 66 63 62
campus-sports@univ-fcomte.fr

Montbéliard et Belfort

> Sandra Sanner
UFR STGI, bâtiment A, 1^{er} étage
Pôle universitaire des Portes du Jura
25200 Montbéliard
Tél. 03 81 99 47 19
campus-sports-bm@univ-fcomte.fr

Vesoul

> Thierry Boissenin
campus-sports-vesoul@univ-fcomte.fr



Service commun de la documentation Bibliothèques universitaires (BU)

Tous les personnels peuvent accéder gratuitement aux BU de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Le réseau des dix bibliothèques universitaires du Service commun de la documentation (SCD) se déploie à Besançon, Vesoul, Belfort, Montbéliard et Lons-le-Saunier.

Les BU proposent plus de 900 000 documents imprimés à emprunter. Le site bu.umlp.fr vous permet d'accéder aux ressources documentaires en ligne auxquelles l'université est abonnée (accès sur authentification avec vos identifiants ENT).

Au sein de cette offre pluridisciplinaire dédiée à la pédagogie et à la recherche, plusieurs ressources sont précieuses pour les personnels administratifs (bases de données juridiques, presse, 10 000 ressources en anglais, allemand, espagnol, Vocabulaire numérique, etc.). Tous les personnels peuvent aussi emprunter des ouvrages de manière illimitée pour deux mois.

Le SCD diffuse également sur son site les thèses en ligne soutenues dans l'établissement et propose, pour les personnels scientifiques de l'université, une dizaine de cours en accès libre sur Moodle : recherche de publications, moteurs spécialisés, identité numérique du chercheur, archives ouvertes, veille, dépôt et diffusion des thèses, Zotero :

www.moodle.umlp.fr

Les BU sont aussi un appui à la pédagogie et à la recherche et proposent tout au long de l'année des expositions et des actions culturelles.

Parmi le réseau des BU, le Learning Centre est un lieu de vie accueillant pour tous les étudiants inauguré début 2024 sur le campus de la Bouloie. Il dispose d'une salle de formation équipée d'un écran numérique interactif, propose un jardin de lecture connecté ainsi qu'un espace innovant de type « Fablab » avec un openlab de 200m² comprenant des ateliers (imprimantes 3D, découpe laser) et une salle d'immersion en réalité virtuelle.

Le service commun de la documentation est également associé à la définition et à la mise en œuvre de la politique de la Science Ouverte de l'UMLP.

Depuis 2014 le Service Commun de la documentation administre le portail HAL-UFC.

Aujourd'hui l'équipe du Pôle Appui à la recherche et science ouverte participe au comité de pilotage de la science ouverte de l'Université Marie et Louis Pasteur et à ses groupes de travail.

Plus d'informations sur le site :
bu.umlp.fr

Service sciences arts et culture (SSAC)

Le service sciences arts et culture propose des animations, des expositions et des conférences tout au long de l'année pour la communauté universitaire et le grand public :
Nuit européenne des chercheurs,
Fête de la science, Chercheurs à la ferme...

Partager les connaissances et les travaux des chercheurs, conserver et faire découvrir les richesses du monde végétal, favoriser les pratiques artistiques des étudiants et aiguïser leur esprit critique, tels sont les trois objectifs majeurs portés par le service Sciences, arts et culture de l'Université Marie et Louis Pasteur.

Restez connectés à l'Actu et aux réseaux sociaux de l'université pour ne rien rater des futurs événements du service sciences arts et culture.

Tél. 03 81 66 20 95
sciences-arts-culture@univ-fcomte.fr

BIOME, jardin botanique et découvertes scientifiques

Serre tropicale, parcelles botaniques, espace d'exposition et d'ateliers... BIOME est un nouveau lieu de l'université Marie et Louis Pasteur pour découvrir les sciences, rencontrer des chercheurs, s'immerger dans des environnements dépaysants... ou simplement se promener. BIOME est ouvert aux scolaires, aux étudiants et à tous les curieux, en semaine comme le week-end.

À découvrir sur place : des orchidées de Guyane, les plantes des tourbières, une exposition sur le cerveau et la mémoire,

un atelier sur les fake news...
BIOME vous propose trois espaces :

La SERRE : un espace tropical à explorer, pour découvrir la richesse des écosystèmes et s'immerger dans un univers végétal, en visite libre ou lors d'ateliers.

Le JARDIN : un espace extérieur en accès libre, mêlant détente, observation et apprentissage.

La FABRIKA : un lieu dédié à la culture et à la science, proposant des expositions et des ateliers.

BIOME est ouvert aux scolaires, aux étudiants, aux personnels de l'université et à tous les curieux, en semaine et le week-end : visites libres, accueil de groupes avec ateliers pédagogiques et visites botaniques.

Des événements ponctuels seront également organisés, tels que la Fête de la science ou les Rendez-vous aux jardins.

Campus de la Bouloie - 16 route de Gray - 25000 BESANÇON
Contact : biome@univ-fcomte.fr



Service commun d'action sociale et culturelle du personnel (SCASC)

Le Service commun d'action sociale et culturelle est au service de tous les personnels de l'université (titulaires ou contractuels d'au moins 6 mois consécutifs).

Il gère les prestations sociales au bénéfice des personnels et de leurs ayants droit, facilite les sorties culturelles et sportives et informe sur les droits, démarches et ressources possibles.

Le SCASC participe à l'achat des cartes avantages jeunes et permet aux personnels de les acheter à tarif préférentiel. Des partenariats commerciaux permettent aux personnels de bénéficier de réductions (Pradel, Réauté chocolat, parfums et d'autres à venir).

L'ACTION SOCIALE

> Aides

- Prestations interministérielles (PIM) :

aides aux séjours des enfants, chèques vacances, allocations handicap, chèques emploi service, aides à l'installation (AIP), restauration.

- Aide aux loisirs culturels et sportifs des personnels

- Aides spécifiques d'initiative universitaire (ASIU) : aides aux loisirs et aux séjours des enfants, aides aux frais des études supérieures, participation aux frais consécutifs à l'hospitalisation d'un proche, aide aux personnels nouvellement nommés (PNN).

> Information et conseils :

Les personnels peuvent trouver des conseils et des informations pour remplir leurs dossiers de prestations auprès du secrétariat du service.

L'ACTION CULTURELLE

> Coupon culturel :

Le coupon culturel est une contre-marque qui facilite l'accès à la vie culturelle : saisons culturelles, événements artistiques, festivals...

Il fait l'objet d'une remise en fonction de l'indice de rémunération de l'agent pour l'achat de places auprès de nos partenaires Cezam, La Rodia, Les 2 scènes.

> Évènements :

Le service commun d'action sociale et culturelle organise des journées de rencontres, de découvertes et de festivités à destination des personnels et de leurs familles, à différents moments de l'année universitaire.

> Carte Cezam :

La carte est offerte par le SCASC à tous les personnels de l'université, titulaires et contractuels (sur des contrats d'au moins 6 mois consécutifs). Avec cette carte, les personnels et leur famille peuvent bénéficier de tarifs réduits dans les domaines du tourisme et des voyages, des loisirs, de la culture, du sport et de la vie pratique dans toute la région et sur le territoire national.

Action sociale

Tél. 03 63 08 25 92

service.action.sociale@univ-fcomte.fr

Action culturelle

Tél. 03 81 66 63 09

Maison des sports - UFR Staps
31 rue de l'Épithaphe
25000 Besançon



SANTÉ & PRÉVENTION

La santé au travail

Un médecin du travail, une assistante sociale ainsi qu'une psychologue du travail sont présents à l'université pour accompagner les personnels pour faire face à des difficultés d'ordre professionnelles ou personnelles et répondre également aux réglementations qui encadrent la santé au travail.

Elles reçoivent les personnels en toute confidentialité, dans le respect de la personne, des règles de déontologie et du secret professionnel.

Médecin du travail

> Élisabeth TOURNERET

Tél. 03 81 66 69 90

elisabeth.tourneret@univ-fcomte.fr

Assistante sociale du personnel

> Annabel CICOLARI

Tél. 06 68 22 27 72

annabel.cicolari@univ-fcomte.fr

Psychologue du travail

> Floriane MOUGET

Tél. 06 68 15 46 25

floriane.mouget@univ-fcomte.fr

La prévention des risques pour les personnels

La Direction de la Prévention des Risques de l'Université Marie et Louis Pasteur veille à la sécurité et à la santé des agents et usagers.

Elle établit les registres SSTI, conseille sur les règlements, examine les rapports de prévention, mène des enquêtes sur les accidents et maladies professionnelles, et évalue les risques professionnels.

Elle assure la conformité en matière de sécurité incendie.

Vous pouvez retrouver tous les documents nécessaires sur le Moodle dédié :

Moodle / Formations transversales / Prévention des risques

(Lien : moodle.umlp.fr)

dspr@univ-fcomte.fr

Directeur, Conseiller de prévention

> Grégory Cuvelier

Tel. 03 81 66 61 17

gregory.cuvelier@univ-fcomte.fr



02 Mon contrat, ma carrière



PRÉSENTATION DES PERSONNELS

Le personnel de l'UMLP est composé à la fois d'enseignants, enseignants-chercheurs et de BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Sociaux et de Santé).

Ils peuvent avoir le statut d'agent titulaire (fonctionnaire) et non titulaire (contractuel en CDD ou CDI).

LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

Les enseignants-chercheurs sont soit maîtres de conférences, soit professeurs des universités, ils ont une double mission : l'enseignement et la recherche. Les personnels hospitalo-universitaires assurent une troisième mission de soin. Les enseignants n'ayant pas d'activité de recherche sont des enseignants du second degré (professeurs certifiés ou agrégés).

Les obligations de service des enseignants-chercheurs sont celles définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique.

LES PERSONNELS DE BIBLIOTHÈQUES, INGÉNIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ (BIATSS)

Les personnels administratifs et techniques sont répartis en trois filières :

- Filière ITRF ;
- Filière AENES et médico sociaux ;
- Personnels des bibliothèques.

> Les personnels de la filière ITRF (ingénieurs, techniciens de recherche et de formation)

Les personnels ITRF relèvent du ministère de l'enseignement supérieur et de

la recherche. Les emplois sont répartis en 8 branches d'activités professionnelles (BAP).

Ces BAP sont ensuite déclinées en familles professionnelles :

BAP A : Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement.

BAP B : Sciences chimiques et sciences des matériaux.

BAP C : Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique.

BAP D : Sciences humaines et sociales.

BAP E : Informatique, statistiques et calcul scientifique.

BAP F : Culture, communication, production et diffusion des savoirs.

BAP G : Patrimoine immobilier, logistique, prévention et restauration.

BAP J : Gestion et pilotage.

> Les personnels de l'administration, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (AENES)

Ces personnels peuvent être indifféremment affectés dans tous les établissements relevant des ministères chargés de l'Éducation nationale, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

> Les personnels des services médicaux et sociaux et personnels infirmiers

Ces personnels ont pour missions d'assurer une politique de prévention sanitaire et sociale au sein de l'UMLP, à destination des personnels et étudiants.

> Les personnels des bibliothèques

Ces personnels sont affectés dans les bibliothèques et services communs de la documentation. Leur gestion relève du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

Le premier interlocuteur en termes de ressources humaines est le relais RH de votre composante ou service.

DROITS & OBLIGATIONS

Les personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont les mêmes droits et obligations que l'ensemble des fonctionnaires.

> Droits

- Liberté d'opinion
- Droit syndical et droit de grève
- Droit de retrait
- Protection des fonctionnaires
- Consultation des instances
- Accès au dossier personnel
- Droit à la formation

> Obligations

- Secret professionnel et discrétion professionnelle
- Réserve et neutralité
- Exécution des tâches
- Obéissance hiérarchique
- Les enseignants chercheurs sont astreints à résider au lieu d'exercice de leurs fonctions. Une dérogation à l'obligation de résidence peut être accordée par le président de l'établissement dans les limites compatibles avec les besoins du service.



LES RESSOURCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ



La direction des ressources humaines (DRH) est un service central, situé à la Maison de l'université (MDU).

Partenaire stratégique de la direction générale des services, ses grandes missions sont :

- La gestion administrative du personnel (carrière, paie, avancement) ;
- Le développement de l'engagement et des compétences des agents (formation, évolution professionnelle) ;
- L'accompagnement du changement et des transformations (animation du dialogue social, pilotage stratégique).

La DRH de l'UMLP est composée de 2 pôles :

> Gestion du personnel

Ce pôle a la charge de la gestion administrative et financière de l'ensemble des personnels travaillant à l'université (titulaires, contractuels, vacataires). Il est composé des services BIATSS* et enseignants.

> Accompagnement du Changement et Développement des Compétences (ACDC)

Ce pôle a la charge de l'accompagnement des agents et des structures de l'établissement. Il est composé des services retraites, recrutements et concours, développement des compétences et de la cellule d'appui ressources humaines.

Au sein des services et composantes, les relai RH (ressources humaines) sont les premiers interlocuteurs des agents. Leurs missions principales sont : accueillir les nouveaux arrivants, faire le lien entre les personnels et les services de la DRH et relayer et centraliser les informations RH.

*BIATSS : corps des personnels non enseignant de l'enseignement supérieur. Ce corps regroupe les bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé.

Pour le service BIATSS :

drh-service-biatss@univ-fcomte.fr

Pour le service des personnels enseignants :

drh-service-enseignants@univ-fcomte.fr

Pour la formation des personnels :

formation-permanente@univ-fcomte.fr

Pour la direction RH en règle générale :

drh@univ-fcomte.fr

Retrouvez l'organigramme de la Direction des ressources humaines dans l'intranet : Ressources humaines

TEMPS DE TRAVAIL & ABSENCES

Le volume annuel de travail est de 1607 heures pour un temps complet. Les horaires, emplois du temps et heures supplémentaires des personnels ainsi que les modalités du temps de travail s'effectuent en accord avec le responsable hiérarchique. Les congés et autorisations d'absence sont gérés dans l'application Libertempo, accessible depuis l'ENT. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec votre relai RH.

TÉLÉTRAVAIL

L'Université Marie et Louis Pasteur propose depuis plusieurs années un dispositif de télétravail à ses personnels BIATSS. Tout agent intéressé peut déposer une demande auprès de son supérieur hiérarchique.

LE DÉCOMPTÉ DES CONGÉS ANNUELS

Le droit aux congés annuels est de 25 jours, auxquels s'ajoutent des jours supplémentaires au titre de l'ARTT (aménagement et réduction du temps de travail), au prorata du volume horaire et de la durée du contrat le cas échéant.

COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Les personnels BIATSS titulaires et non titulaires présents depuis au moins un an de manière continue dans l'établissement peuvent ouvrir un compte épargne temps (CET) s'ils ont effectué au minimum une année de service public en continu. Dans certaines conditions, les jours épargnés peuvent être indemnisés.

CONGÉS MALADIE

Tout congé maladie doit être justifié par un certificat médical adressé dans un délai de 48 heures, sous couvert du chef de service au service de gestion des personnels de la composante ou du service.

DÉPLACEMENTS ET MISSIONS

Pour tout déplacement dans le cadre de leurs missions en France ou à l'étranger, les agents doivent, au préalable, faire signer un ordre de mission et les protocoles qui peuvent y être associés (ex : protocole de vaccination pour certains pays).

En cas de déplacements avec leur véhicule personnel, même dans la ville d'affectation, les agents doivent penser à souscrire l'extension de garantie « trajet professionnel » dans leur contrat d'assurance auto.

AUTORISATION D'ABSENCES

Elles peuvent être accordées dans des circonstances particulières, sous réserve des nécessités du service, et sur production d'une pièce justificative. Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec votre relais RH.

Motifs	Durée	Pièces justificatives
Mariage de l'agent	5 jours ouvrables	Copie du livret de famille
Conclusion d'un pacs civil de solidarité	5 jours ouvrables	Copie du livret de famille
Naissance (pour le deuxième parent)	3 jours ouvrables dans les 15 jours qui suivent la naissance pour le deuxième parent	Extrait d'acte de naissance
Garde occasionnelle d'enfant jusqu'aux 16 ans révolus de l'enfant	1 fois l'obligation hebdomadaire de service + 1 jour	Certificat médical ou autre justificatif
Décès du conjoint, ascendants et descendants directs uniquement	3 jours ouvrables + délais de route éventuels	Bulletin de décès
Concours (fonction publique)	Par année universitaire Soit 1 jour ouvrable par concours si l'intéressé se présente à plusieurs concours. Soit 2 jours ouvrables si l'intéressé se présente à un seul concours.	Copie de la convocation + attestation de présence

RÉMUNÉRATION, AIDES & PRISES EN CHARGE

Traitement mensuel

Les traitements sont fixés en fonction de l'indice nouveau majoré (INM) et des régimes indemnitaires spécifiques à chaque corps.

La rémunération peut être complétée par :

- > **La prise en charge partielle des frais de transport.**
- > **Le supplément familial de traitement (SFT).**
- > **La participation à la protection sociale complémentaire.**

Cumul de fonctions et de rémunérations

Les fonctionnaires exceptionnellement amenés à effectuer quelques heures de travail en plus de leurs obligations de service et d'une nature différente des fonctions qui leur sont habituellement confiées, doivent demander préalablement par écrit une autorisation de cumul. Cette autorisation conditionne la mise en paiement de la rémunération.



Dématérialisation des bulletins de salaire et attestations fiscales (ENSAP)

L'État a mis en place un espace numérique privé et sécurisé où les agents de la fonction publique peuvent consulter leur bulletin de paye dématérialisé : l'ENSAP (Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics). Il offre des services personnalisés relatifs à la rémunération et à la retraite destinés aux personnels en activité dans la fonction publique de l'État (ensap.gouv.fr).

FORMATION & ÉVOLUTION

Les personnels de l'université peuvent bénéficier de l'offre de formation pour renforcer leurs compétences ou en développer de nouvelles.

Les axes prioritaires pour définir son plan de formation sont :

- > La préparation aux concours, pour permettre la stabilisation des personnels contractuels et la promotion et l'avancement des personnels titulaires.
- > L'hygiène et la sécurité, pour assurer la protection et la sécurité de ses personnels.
- > Les systèmes d'information et de gestion pour proposer des formations aux nouvelles technologies d'information et de gestion à ses personnels.
- > Le management.
- > La conduite du changement/développement personnel.
- > La qualité de vie au travail.
- > La santé mentale/lutte contre les violences et discriminations.

En complément des formations proposées par l'Université Marie et Louis Pasteur dans le cadre du plan de formation, les personnels ont la possibilité d'accéder à certaines actions du MESR réservées plus particulièrement aux cadres supérieurs ainsi qu'aux ateliers du Réseau des Écoles de Service Public (RESP).

Ils peuvent également participer à certaines actions offertes par le CNRS et par la plateforme interministérielle SAFIRE. Dans tous les cas, les personnels doivent valider leur inscription auprès du service de l'université en informant également le relais RH.

Pour accompagner vos projets professionnels de façon personnalisée auprès du CNED, IPAG, IRA, vous pouvez contacter la responsable du service développement des compétences pour connaître la procédure ou pour prendre rendez-vous pour un entretien de formation.

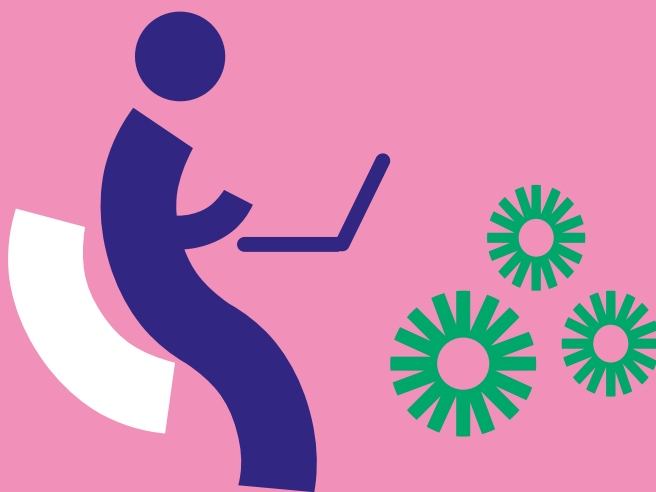
Retrouvez toutes les informations utiles sur l'intranet de l'université, rubrique ressources humaines.

Service développement des compétences :

formation-permanente@univ-fcomte.fr



03 Outils & supports pour les personnels



OUTILS NUMÉRIQUES

WIFI

WiFi accessible depuis tous les locaux de l'université avec votre compte Eduroam.

Le service Eduroam offre un accès sans fil sécurisé à l'Internet aux personnels et aux étudiants de la communauté enseignement supérieur/recherche lors de leurs déplacements.

Les utilisateurs d'un établissement membre du projet disposent alors de cet accès depuis tous les autres établissements membres, et ceci en utilisant leur mot de passe habituel.

Pour se connecter :

> Identifiant =

votreidentifiant@univ-fcomte.fr

ou votreidentifiant@umlp.fr

> Mot de passe = votre mot de passe UMLP (session, ENT...).

ENT : espace numérique de travail

L'ENT est un portail accessible à tous les utilisateurs déclarés dans l'annuaire d'établissement. Il est l'outil pédagogique dédié pour les étudiants et enseignants : emplois du temps, salles, notes, etc.

On retrouve sur l'ENT un bouquet de services en ligne destinés à faciliter la vie au quotidien : messagerie, dossier de carrière, état des remboursements et frais de missions, documentation à distance ou partage des dossiers dans un groupe. Il est accessible à partir de n'importe quelle connexion internet et directement accessible depuis le site umlp.fr



Un système de tickets d'assistance permet également de contacter les services concernés pour toute question ou demande de dépannage / d'installation.

Zimbra

Zimbra est la messagerie officielle de l'université. Accessible depuis l'ENT, on s'y connecte avec l'adresse professionnelle.

Des listes de diffusion existent pour s'adresser à l'ensemble ou à des groupes de personnels et étudiants : listes.univ-fcomte.fr

Pour toute question ou demande : mailmaster@univ-fcomte.fr



À partir de septembre 2025, les adresses mail au format **prénom.nom@umlp.fr** vont être activées. Pour le suivi des dossiers et des archives, les adresses **prénom.nom@univ-fcomte.fr** restent valides jusqu'en 2028.

Pour écrire à un membre de la communauté universitaire :

prénom.nom@umlp.fr
(pour les personnels)

prénom.nom@edu.univ-fcomte.fr
(pour les étudiants)

Intranet

L'intranet de l'établissement permet d'accéder à tous les documents officiels des services de l'université.

Vous y trouverez les documents RH, financiers, juridiques, communication...

L'intranet donne aussi accès à l'annuaire de l'université. Par recherche, vous y trouverez les adresses mails et numéro de téléphone renseignés des autres personnels.

intranet.umlp.fr

RENATER

RENATER propose une offre de services performants, fiables, sécurisés et innovants qui s'adaptent aux différents usages de la communauté : enseignement, recherche.

Les personnels de l'université ont accès à différents outils depuis leur ENT :

- > Evento : pour planifier des évènements et faire des sondages.
- > FileSender : pour envoyer des fichiers volumineux sous forme de lien.
- > Rendez-vous : pour créer et participer à des visioconférences.



SUPPORTS & OUTILS PÉDAGOGIQUES

Imprimerie

L'imprimerie centrale propose différents services aux personnels et aux étudiants :

- Copie et impression (noir et blanc/ couleur) ;
- Impression de brochures, flyers, dépliants, thèses, rapports, mémoires, cartes de visite et correspondance ;
- Impression grand format (affiches, posters, roll-up, banderole) ;
- Plastification, reliure, spirale, dos carré collé ou agrafé ;
- Numérisation, gravure CD.

Les commandes se font via la plateforme :

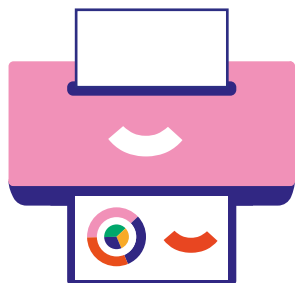
imprimeriecentrale.univ-fcomte.fr

Campus de la Bouloie
16 route de Gray, 25000 Besançon,
Yann Henry

Tél. 03 81 66 55 33

imprimerie.ufc@univ-fcomte.fr

Ouverture : de 8 h 30 à 17 h



Les Presses universitaires de Franche-Comté - PUFC

Les PUFC éditent les travaux des doctorants, des enseignants et des chercheurs de toute la communauté scientifique. Leur politique éditoriale est fondée sur l'ouverture des contenus et des champs disciplinaires pour aller à la rencontre du lectorat universitaire. Les ouvrages et revues publiés sont accessibles aux formats papier et numérique (PUFC, Cairn, Open Edition Journals et Books, Centre Mersenne, Preo, Persée), vendus en ligne sur le site de l'éditeur et sur les plateformes de diffusion, et disponibles en librairie.

PUFC

Tél. 03 81 66 59 70

presses-ufc@univ-fcomte.fr

pufc.univ-fcomte.fr



SUP-FC

Le SUP-FC est un service commun de l'Université Marie et Louis Pasteur qui a trois missions principales : l'accompagnement pédagogique, l'enseignement à distance et la certification.

S'adressant à l'ensemble des enseignants et enseignants chercheurs de l'université, le Centre d'Accompagnement Pédagogique (CAP) dynamise les transformations pédagogiques et numériques. Avec l'enseignement à distance, les étudiants bénéficient de l'expertise de l'équipe du Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU) pour suivre leur scolarité.

Par ailleurs, les étudiants complètent leurs parcours par des certifications reconnues dans le milieu professionnel, proposées par le Centre de Certification (CdeC). Le SUP-FC possède également un centre de langue appelé CeLaB, ouvert aux étudiants en licence, en licence professionnelle, master et doctorat de l'Université Marie et Louis Pasteur et plus particulièrement des composantes présentes sur le campus de la Bouloie. Véritable laboratoire pour s'exercer à la pratique des langues, cet espace vous accueillera dans une ambiance très chaleureuse.

Tél. 03 81 66 58 76
sup-fc@univ-fcomte.fr

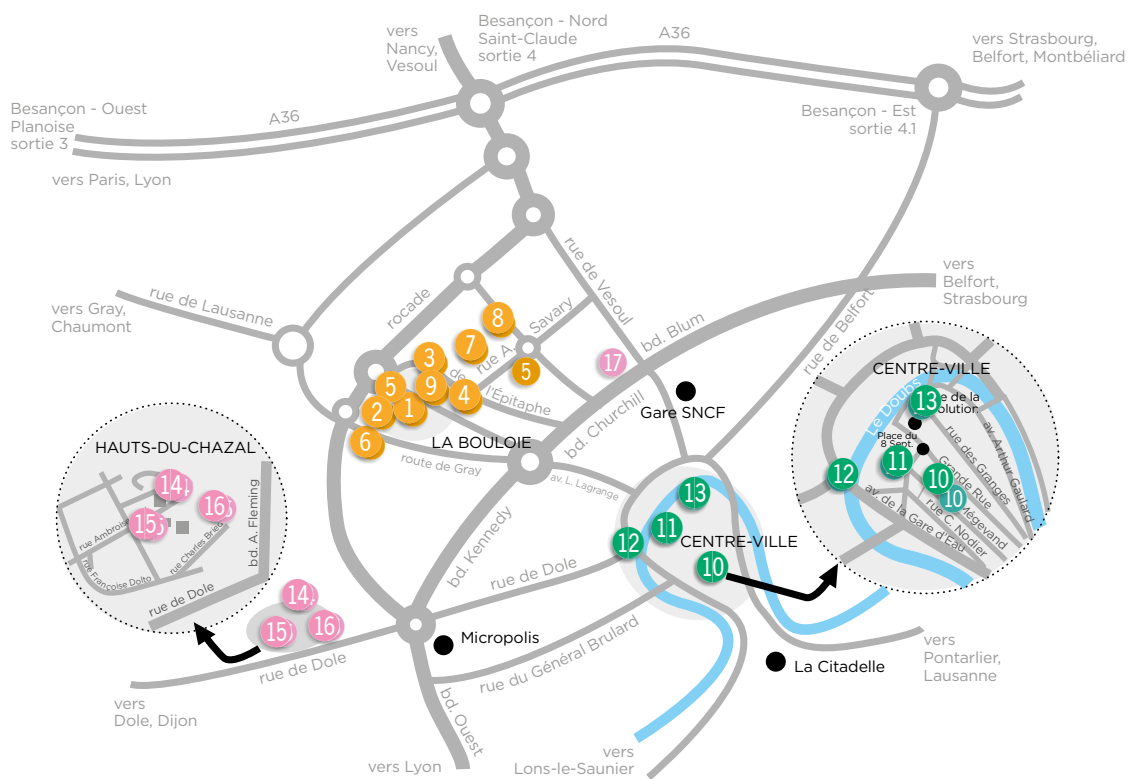


04 Plans des campus



BESANÇON

SITES UNIVERSITAIRES DE BESANÇON



Campus de la Bouloie

- 1 UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPEG)
- 2 UFR Sciences et techniques (ST)
- 3 UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
- 4 IUT Besançon-Vesoul
- 5 Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC)
- 6 Institut supérieur des beaux-arts (ISBA)
- 7 SUPMICROTECH
- 8 TEMIS
- 9 Maison des étudiants

Centre-ville

- 10 UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS), site de Mégevand, Bibliothèque lettres et sciences humaines, Restaurant universitaire Mégevand, Cafétéria Le Croustillant
- 11 UFR SLHS, site de l'Arsenal, Cafétéria de l'Arsenal
- 12 Centre de linguistique appliquée CLA, Restaurant universitaire Canot, Café international
- 13 Maison de l'Université

Hauts-du-chazal

- 14 UFR Sciences de la Santé
- 15 Bibliothèque universitaire santé, Restaurant universitaire
- 16 CHU Jean-Minjoz
- 17 Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

SITES UNIVERSITAIRES DE BESANÇON

ZOOM SUR LE CAMPUS DE LA BOULOIE



UFR, écoles et instituts de l'Université Marie et Louis Pasteur

- 1 UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPG)
- 2 UFR Sciences et techniques (ST)
- 3 UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
- 4 IUT Besançon-Vesoul
- 5 Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'UFR SJEPG
- 6 Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC)

Écoles et instituts

- 7 Institut supérieur des beaux-arts (ISBA)
- 8 SUPMICROTECH

Services Universitaires

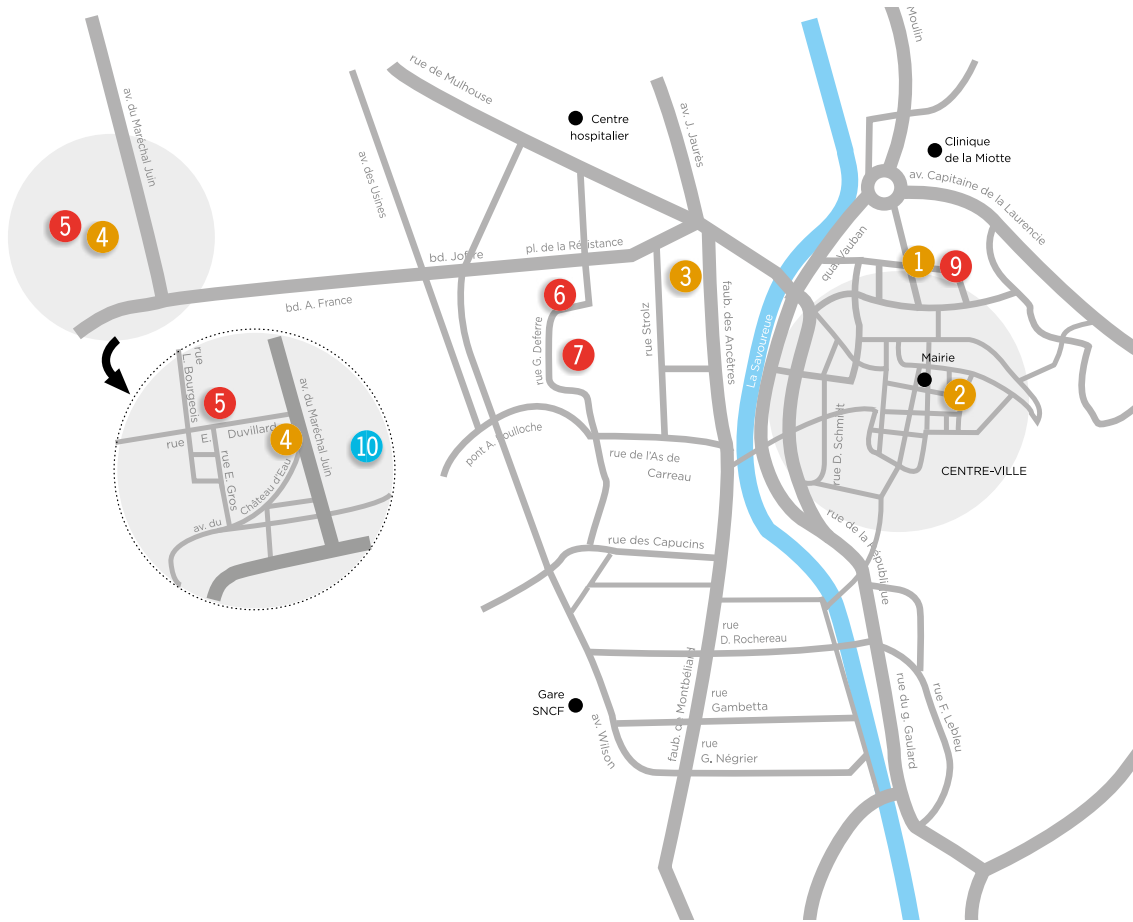
- 4 Bibliothèque IUT Besançon-Vesoul
- 9 Learning Centre Claude Oytana
- 10 Bibliothèque universitaire Proudhon Droit Économie Gestion
- 11 Maison des étudiants (MDE)
- 12 Service de santé étudiante (SSE)
- 13 Imprimerie
- 14 Service SUP-FC

Services Crous

- 14 Restaurant universitaire Lumière
- 15 Restaurant universitaire Petit Bouloie
- 16 Petit théâtre de la Bouloie
- 17 Salle Jenny-d'Héricourt
- 18 Résidences universitaires
- 19 Cafétéria l'Aqua

BELFORT

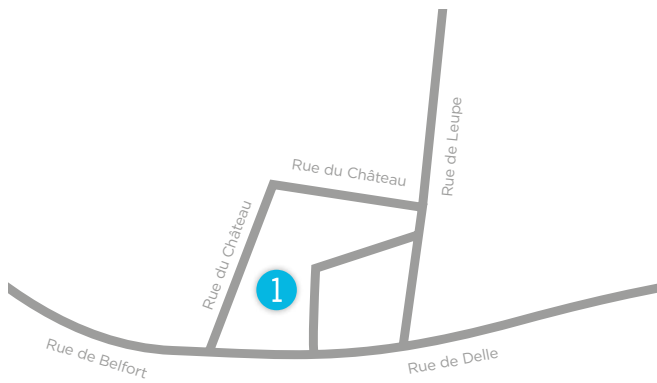
SITES UNIVERSITAIRES DE BELFORT

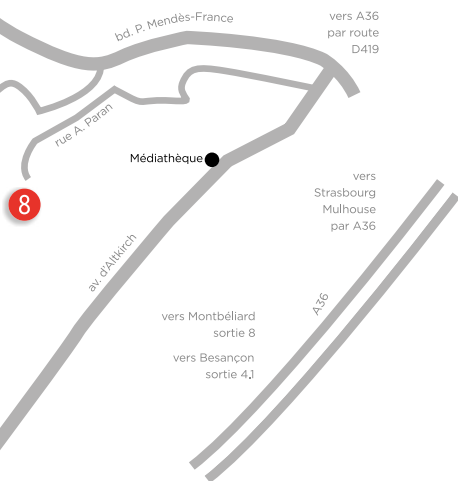


SEVENANS

UTBM

- 1 Campus de Sevenans





Université Marie et Louis Pasteur

- ① UFR STGI Belfort-Montbéliard (site Néel);
IUT Nord Franche-Comté (département Sciences et Énergies)
- ② UFR STGI Belfort-Montbéliard
département Administration Économique et Sociale
- Droit - Management (AESDM)
- ③ IUT Nord Franche-Comté (Techniques de
commercialisation), INSPE, bibliothèque
universitaire Lucien-Febvre
- ④ IUT Nord Franche-Comté: site Techn'hom

Services du CROUS

- ⑤ Résidence et restaurant universitaire Duvillard
- ⑥ Résidence Fernand-Braudel
- ⑦ Résidence universitaire Jean-Paul-Sartre
- ⑧ Résidence universitaire Paul-Éluard
- ⑨ Café Etc.

UTBM

- ⑩ Campus de Belfort

MONTBÉLIARD

SITE UNIVERSITAIRE DES PORTES DU JURA À MONTBÉLIARD



Université Marie et Louis Pasteur

- ① UFR STGI Belfort-Montbéliard
- ② IUT Nord Franche-Comté
- ③ Bibliothèque universitaire

UTBM

- ⑦ Campus de Montbéliard

Services CROUS

- ④ Restaurant universitaire des Portes du Jura
- ⑤ Résidence universitaire René-Thom
- ⑥ Résidence des Portes du Jura

SITE UNIVERSITAIRE DE VESOUL

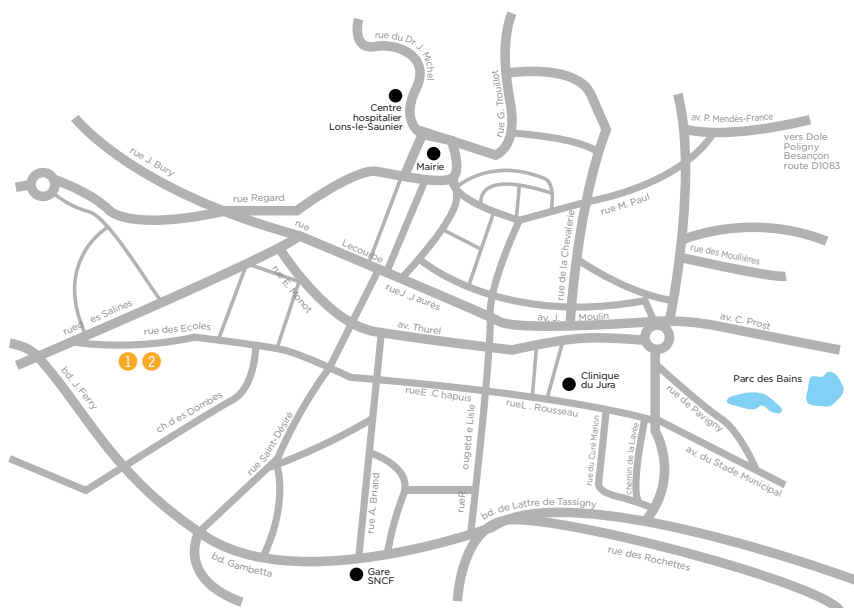


- ## Services du CROUS

- 41

LONS-LE-SAUNIER

SITE UNIVERSITAIRE DE LONS-LE-SAUNIER



Université Marie et Louis Pasteur

1 Antenne de l'UFR Sciences et techniques (ST)

2 INSPE

CLUNY

Arts et Métiers de Cluny - ENSAM

1 Campus Arts et Métiers de Cluny.

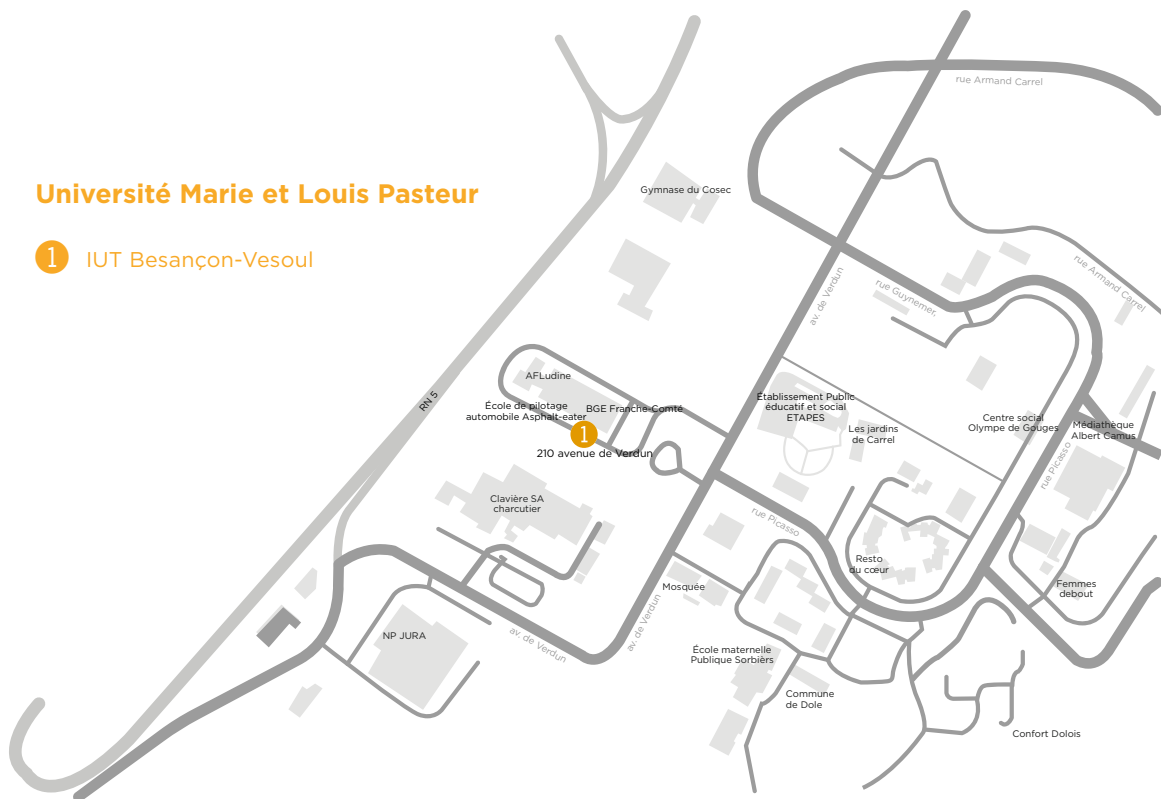


DOLE

SITE UNIVERSITAIRE DE DOLE

Université Marie et Louis Pasteur

1 IUT Besançon-Vesoul



UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

1 rue Claude Goudimel
25030 Besançon Cedex
03 81 66 66 66
www.umlp.fr